



PCM 201 - Séminaire Avancé : approfondissement du modèle PCM®

OBJECTIF DE LA FORMATION

Approfondir ses connaissances, théoriques et pratiques, des concepts de la Process Communication®. L'objectif est de permettre aux participants d'aller plus loin dans la compréhension du modèle Process Communication® et d'en aborder les aspects complémentaires.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à ceux qui souhaitent découvrir d'autres aspects du modèle tant du côté théorique que pratique. Elle est un pré requis pour tout qui veut approfondir ses connaissances dans des domaines d'application tels que le coaching, le recrutement ou l'animation de groupe. Elle est également indispensable pour ceux qui souhaitent obtenir une certification de Coaching, de recruteur ou de formateur en Process Communication® (voir les fiches correspondantes pour plus de détail).

PRÉ REQUIS

Le pré requis est d'avoir participé à une formation de base d'un minimum de 3 jours sur le modèle Process Com® avec un formateur certifié, dans les deux années qui précèdent.

CONTENU

Le séminaire avancé d'une durée de 2 jours comprend un approfondissement des éléments importants du modèle pour aller plus loin dans la communication, motivation et gestion de conflits ; lors de la formation, les sujets suivants seront également abordés :

- Scénarios d'échec
- Les problématiques de personnalité
- Les mythes
- Les changements de phase

ANIMATEURS (formateurs certifiés)

Nathalie, Graham ou Jacques Leloup (Master Trainer).

PRIX, DATES et LIEU DES SÉMINAIRES

Les prix (y compris ceux des PACKS) sont indiqués sur le site www.bbco.be. Voir également nos Conditions Générales au verso. Chaque année nous proposons deux séminaires avancés intra-entreprise, en français ou en anglais. Les formations se donnent en général en périphérie de Bruxelles. Le lieu exact est communiqué aux inscrits. Vous pouvez vous inscrire directement via le site, ou nous contacter via le site ou par mail à info@bbco.be.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX FORMATIONS

Ci-dessous un résumé des conditions de participation. La liste complète et applicable pour cette formation est accessible sur le site en téléchargeant le document « Conditions Générales.pdf »

1. INSCRIPTION

Pour qu'une inscription soit valable, elle doit parvenir à Best Business Consulting sprl **par écrit** au moins 3 semaines avant le début d'une formation. En s'inscrivant, le participant s'engage à respecter les conditions générales. L'inscription ne sera validée qu'après réception du paiement.

2. PRIX

Les prix des formations s'entendent hors TVA. Ils comprennent la location de la salle de formation, le matériel pédagogique et les rafraichissements. Chaque participant est responsable de ses frais de transport, des repas et, le cas échéant, de ses frais de logement.

Le prix des formations est toujours dû dans son entièreté, indépendamment du taux de présence de la personne inscrite, et quel que soit le mode de paiement choisi. **L'inscription engage au paiement de la totalité de l'activité pour laquelle on s'inscrit.**

Le paiement de la formation est dû dans son entièreté au plus tard au premier jour de la formation, preuve de paiement à l'appui. Si vous désirez une facture, elle vous sera délivrée après réception des montants dus et des coordonnées nécessaires pour la facturation (dénomination de l'entreprise, adresse exacte de facturation et numéro de TVA).

Les règlements sont à verser au compte bancaire ING de Best Business Consulting sprl : 370-1128615-10. (Code IBAN : BE41 3701 1286 1510 - Code BIC/SWIFT : BBRUBEBB) en mentionnant clairement le nom de la personne inscrite ainsi que l'activité choisie.

3. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1° L'inscription entraîne l'adhésion aux conditions générales établies par Best Business Consulting sprl
- 2° Les personnes s'inscrivent aux activités didactiques librement et sous leur propre responsabilité
- 3° Les inscriptions aux séminaires, ateliers et formations sont retenues dans l'ordre de leur arrivée, lorsqu'elles sont accompagnées du paiement.
- 4° Des changements de dates peuvent survenir. Dans ce cas, les inscrits seront avertis.
- 5° Best Business Consulting sprl se réserve le droit d'annuler des activités prévues. Dans ce cas, les montants versés sont remboursés dans leur entièreté.